



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHÉRON

République Française

CONSEIL MUNICIPAL DECISION DU MAIRE

N° 30/24 : APPROBATION DU MARCHÉ DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT – REQUALIFICATION DU PARC DES ADRECHS – MARCHÉ 2023-03 – LOT 3 : SERRURERIE – SIGNATURE DE L'AVENANT N°1

Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,
- Vu la Délibération N° 28/20 du 24 Mai 2020 portant délégation au Maire en matière de marchés publics,
- Vu le Code de la Commande Publique,
- Vu la décision du Maire n°71/23 du 31 juillet 2023 portant signature du marché,
- Considérant la nécessité de protéger par thermolaquage les portails, portillon et grilles,

APPROUVE la signature de l'avenant n°1 au marché de travaux d'aménagement et de requalification du parc des Adrechs Lot n°3 : Serrurerie, à la société SAS SFM DU LUBÉRON représentée par Monsieur KROB Nicolas, en qualité de gérant dont le siège est situé 843 chemin du Reydet – 84800 ISLE SUR SORGUE.

DIT que le montant de l'avenant augmente de 3.19% le montant initial du marché.

- Avenant n°1 : 1 906.46 € HT soit 2 287.75 € TTC

Le nouveau montant du marché est donc de 61 758.28 € HT soit un TTC de 74 109.93 €.

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 29 avril 2024



Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire après télétransmission
En Sous-Préfecture le 30/04/2024
Et de la publication ou notification le 30/04/2024